

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 9 décembre 2024**

Convocation adressée le 4 décembre 2024

Délibération publiée le 16 décembre 2024

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

*L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, à 14h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 4 décembre 2024 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présents :** Audrey HENOCQUE ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD Luc SEGUIN ; Corinne SUBAI

**Absent(es) excusé(es) :** Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Florence VERNEY-CARRON

**Absent(es) :** Samira BACHA-HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Cédric VAN STYVENDAEL

**Procuration :**

Nadine GEORGEL à Patrick ODIARD

**Secrétaire :** Audrey HENOCQUE

2024\_56

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX  
DANS LE BATIMENT DIT « EGLISE DE BALMONT » POUR L'ANTENNE  
DE LA DUCHERE**

**Rapporteur : Patrick ODIARD**

Le département musiques actuelles du conservatoire a été créée en 2003 ; il accueille sept groupes travaillant sur des compositions originales lors de la rentrée scolaire 2003/2004

Dès la conception du projet, l'implantation de ce nouveau département est envisagée hors du site de Fourvière ou n'existent pas de locaux appropriés.

Plusieurs hypothèses d'installation sont explorées avec le soutien de la direction des affaires culturelles de la Ville de Lyon.

La fermeture du centre de culture scientifique Captiva, qui partageait l'ancienne église de Balmont avec Ciné-Duchère, offre l'opportunité de renforcer la présence du conservatoire dans le quartier de la Duchère, dans le cadre de relocalisations liées au Grand Projet de Ville.

Anciennement installé dans le groupe scolaire des Géraniums (9<sup>ème</sup> arrondissement), le conservatoire regroupe alors toutes ses activités dans ces nouveaux locaux (musiques actuelles et musique classique) après que la Ville de Lyon y a réalisé des travaux d'aménagement. Il peut y disposer de 440 m<sup>2</sup> dont 337 m<sup>2</sup> à usage exclusif et 103 m<sup>2</sup> partagés avec Ciné-Duchère.

Les locaux sont inaugurés officiellement en juin 2005.



Le dossier de presse expose quels sont les objectifs du conservatoire en développant une nouvelle antenne dans le quartier :

Développer les activités du département des musiques actuelles

- installer un à deux studios de répétition dédiées aux musiques actuelles
- héberger des activités musicales et extra musicales (chorale adultes, stages, collaboration avec des troupes de théâtre)

Renforcer le secteur « musique classique »

- objectif 2006 : passer de 76 à 150 élèves sur le site
- développer les interactions entre les projets en temps scolaire et les activités de la section

Participer au développement de la vie culturelle du quartier

- s'intégrer dans le collectif des acteurs culturels de La Duchère actuellement impulsé par Ciné-Duchère
- participer activement au volet Projet Culturel de Développement du GPV de la Duchère :

En ouvrant son champ disciplinaire aux musiques actuelles amplifiées, le conservatoire veut également s'adresser à de nouveaux publics susceptibles d'être intéressés par les pratiques et genres musicaux très variés proposés par l'équipe pédagogique du département : pop, rock, chanson française, jazz rock, métal, etc.

La convention de mise à disposition qui a été signée lors de l'installation du conservatoire a été tacitement reconduite à plusieurs reprises.

Les activités proposées dans cette antenne ont connu des évolutions. L'antenne est aujourd'hui principalement occupée par le département musiques actuelles.

Le bail emphytéotique par lequel l'Association Diocésaine de Lyon, propriétaire, a mis ce bâtiment à disposition de la Ville de Lyon est arrivé à échéance.

Il convient par conséquent de renouveler également la convention de mise à disposition liant la Ville et le syndicat mixte pour l'utilisation des espaces occupés par le conservatoire.

La convention proposée prend la forme d'un contrat de commodat.

Elle autorise, à titre exceptionnel, le conservatoire à accueillir temporairement certaines activités de la MJC Duchère dont les locaux sont en travaux jusqu'en août 2025.

Les locaux sont mis à disposition à titre gracieux. Leur valeur locative est estimée à 42 476 €.

Le contrat de commodat est conclu pour la durée du bail signé entre l'association Diocésaine de Lyon et la Ville de Lyon, locataire principal. Il prendra donc effet à sa signature par la Ville de Lyon jusqu'au 31 mai 2025 puis, en cas de reconduction du bail principal, jusqu'au 31 octobre 2025, dans l'attente de l'acquisition des locaux par la Ville.

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ **approuve** le contrat de commodat entre la Ville de Lyon et le syndicat mixte de gestion joint au présent rapport ;
- ✓ **autorise** le président à signer ce document et ses avenants éventuels.

---

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,

Patrick ODIARD